

Les Henricot, père et fils «nature»

MIS EN LIGNE LE 4/11/2018 À 11:20 PAR JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE

A Corbais, ils ont fait de leur ferme un havre de la biodiversité. Avec le prix Baillet Latour de l'Environnement pour récompense.



Claude et Damien Henricot dans les champs qu'ils ont préparé pour l'hiver, de manière telle à ce que les vers de terre puissent jouer le rôle de l'engrais naturel. - J.-P. D.V.

Le champ a revêtu son manteau d'hiver, fait d'un mélange de neuf plantes allant de l'avoine à la phacélie, en passant par la vesce ou le radis fourrager. Un manteau bien vert qui gèlera avec le retour du froid, ce qui poussera les vers de terre à venir le manger par la racine, entraînant les matières organiques dans le sol. Preuve en sont déjà des « cabanes », des petits monticules, qui témoignent de cette action de digestion essentielle à la fabrication d'un engrais naturel. En mars-avril, le sol sera à nouveau brun. Il suffira alors d'un coup de herse avant de replanter.

Nous sommes entre la nationale 4 et l'autoroute E411 à Corbais, sur les terres de Claude et Damien Henricot, des père et fils « nature » tout auréolé du prix Baillet Latour de l'Environnement 2018, décerné pour leur exploitation en « agriculture raisonnée ». Les initiateurs de ce prix ont souhaité les mettre en avant pour avoir fait de leur ferme un havre de la biodiversité et pour expliquer à leurs confrères les méthodes mises en place pour y arriver.

Depuis le XVIIe siècle

D'un geste de la main, Damien embrasse son exploitation de 103 hectares de terre où il cultive diverses céréales, du colza, des pommes de terre ou des betteraves, mais aussi de deux hectares de maraîchage, de 7.000 m² de serres de 60 moutons Suffolk et d'un magasin des produits de la ferme. C'est en l'an 2000 que cet ingénieur industriel en agronomie reprend avec son épouse Anne une exploitation familiale qui, « selon un arbre généalogique qui se trouve chez ma mère, remonte au XVIIe siècle ». Une présence renforcée en 2015 avec l'arrivée du fils, Damien, 28 ans. C'est lui qui a voulu mettre le travail de son père en avant inscrivant la ferme au prix.

« Quand il a repris l'exploitation, mon père s'est vite rendu compte qu'il fallait arrêter un travail profond de labourage car on finissait par appauvrir la qualité du sol, nous explique Damien, les yeux pétillants de fierté. Il a en quelque sorte fait un travail de pionnier en voulant faire du sol et de la nature ses alliés. »

Du bon sens paysan

Comment ? En réduisant l'utilisation d'intrants, ainsi que le recours aux produits phytosanitaires. *« C'est une question de bon sens paysan, tranche Claude Henricot. Quand on lit les journaux, on voit par exemple que les pucerons sont de retour. Pour beaucoup, cela signifie qu'il faut pulvériser, mais en faisant cela, on finit par tout tuer. Je ne dis pas qu'il ne faut jamais le faire, mais j'affirme qu'il faut d'abord observer la nature pour voir si les insectes ne vont pas faire le travail naturellement. »*

Damien Henricot a ainsi développé un système agro-sylvo-pastoral, en réimplantant des haies, en posant des nichoirs, en donnant des « vitamines » aux cultures quand il le faut, en plantant du colza associé à d'autres plantes pour supprimer l'utilisation d'herbicides, ou encore en assurant le pâturage d'intercultures. On assiste ainsi au retour du vanneau huppé, de la perdrix grise, du sizerin ou de la bergeronnette.

« Comme dans la forêt, tout ce qui vient d'un endroit reste à cet endroit, conclut le père, qui a retrouvé son véritable métier d'agronome. Chaque plante a ses mycorhizes, ses champignons dans le sol. Ils ont besoin des plantes qui leur donnent des phosphates en perfusion car ils ne sont pas capables de photosynthèse. Et, en échange, ils procurent aux plantes de la sève améliorée. J'explique cela à mes clients en leur disant que c'est un non-sens d'aller porter ses déchets verts à la déchetterie. Il faudrait mieux les composter sur place et en placer le résultat sur les sols, pour laisser les vers de terre faire leur travail. On diminuerait ainsi par exemple le problème des pyrales, ces araignées rouges qui noircissent les buis. »

Le prix Baillet Latour de l'Environnement

✍ J.-P. D.V.

Dix prix ont déjà été décernés en Wallonie depuis 1996. La Ferme de Grosse à Coutisse, le bassin Ninie à Ath, l'ASBL Bocage ardennais à Bastogne, le Bois d'Ophain à Braine-l'Alleud, le Damier de la Succise à Doische, le Domaine de Graux à Gaurain-Ramecroix, le Domaine Saint-Roch à Couvin, l'ASBL Patrimoine Nature à Waimes, les ruisseaux du Village et de Nanri à Resteigne, et la Ferme de Baya à Ohey.

D'une valeur de 25.000 euros, le prix Baillet Latour, est la reconnaissance la plus importante dans notre pays en matière de gestion durable de l'environnement. Il récompense chaque année, en alternance avec la Flandre, « *un propriétaire ou un gestionnaire privé qui s'occupe de l'aménagement ou de la gestion écologique d'un domaine* ».

Deux autres lauréats

✍ J.-P. D.V.

Aune époque où la biodiversité est de plus en plus mise en péril par de multiples activités anthropiques, toute la société – et singulièrement la propriété privée – a un rôle important à jouer en vue d'enrayer ce déclin. C'est par ce biais, que dans une société moderne de plus en plus centrée sur l'éthique, la propriété privée pourra assurer sa légitimité sociétale. » Ainsi s'est exprimé Juan de Hemptinne, le président de la Fondation wallonne pour la conservation des habitats, organisatrice du prix Baillet Latour.

Permaculture et diététique Outre la Ferme Henricot, à Corbais, un second prix a été attribué à l'ASBL Un dimanche à la campagne, à Rebecq, pour son « *projet à haute cohérence écologique liant la permaculture et la diététique* ». Depuis 1995, Joël Scuttenaire et ses amis ont mis en place sur trois hectares une gestion autonome d'un éco-lieu, avec bio-construction en terre-paille (chantier solidaire), valorisation de l'eau de pluie, épuration par lagunage, installation de toilettes sèches, compostage, jardinage bio et protection des insectes.

Maillage écologique et éducation Enfin, un diplôme d'honneur a été remis aux Maillons de Bois-Seigneur-Isaac, mis en place par la famille Snoy, pour « *un maillage écologique à caractère éducatif et d'une belle exemplarité* » puisqu'il permet d'y combiner sans heurt les activités économiques, de loisirs et d'accueil du public.